

La Commission Internationale Chine du Barreau de Paris  
en partenariat avec l'Association Franco-Chinoise pour le Droit Économique et l'EFB  
avec le soutien du Comité France Chine  
et de l'Association Française des Docteurs en Droit  
présente :

## LE MODULE DE FORMATION EN DROIT CHINOIS 2022

(Une ouverture sur l'actualité du droit chinois des affaires)

Organisation : l'Association Franco-Chinoise pour le Droit Économique [www.droitfrancechine.org](http://www.droitfrancechine.org)

**Au regard de l'allègement des mesures de sécurité prises pour le Covid -19, les séances se tiennent à nouveau en présentiel, ou en visioconférences sur des plateformes virtuelles organisées par l'EFB.** L'animation de chaque séance est confiée successivement à un des membres de l'AFCDE (avocat, universitaire, représentant d'entreprise) ou à une personnalité extérieure (en rouge les présentations en ligne sur le site de l'AFCDE : [www.droitfrancechine.org](http://www.droitfrancechine.org)).

|   |  |
|---|--|
| Séance 1<br>Mercredi 19 janvier 2022                  | « <b>Extraterritorialité et droit chinois : conséquences pratiques pour les entreprises</b> » Franck DESEVEDAVY (Asiallians), Avocat aux Barreaux de Paris et Taipei, inscrit à la Law Society de Hong Kong  |
| Séance 2<br>Mercredi 9 mars 2022<br>12 h 30 à 14h30   | « <b>La protection des droits de propriété en Chine : les nouvelles mesures apportées par la loi de 2019 sur les marques et les lois de 2020 sur les brevets et les droits d'auteur</b> », Shujie FENG, Professeur et Mei TAO, Ingénieure-brevets, Associés du Cabinet LLR China, Pierre HOFFMAN, avocat au Barreau de Paris, Coprésident de la Commission de propriété Intellectuelle |
| Séance 3<br>Mercredi 30 mars 2022<br>18h à 20h        | « <b>Comparaison de la réglementation de la protection des données personnelles : en France (LOI du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles), en Europe (Règlement du 27 avril 2016), et en Chine (the Personal Information Protection Law ("PIPL") du 1<sup>er</sup> novembre 2021)</b> », Elise DUFOUR, (Bignon Lebray), Avocate au Barreau de Paris          |
| Séance 4<br>Mercredi 20 avril 2022<br>12h 30 à 14h 30 | « <b>La Grande Baie du Guangdong – Hong Kong – Macao (GBA) et l'avenir de Hong Kong</b> », Jean-Yves TOULLEC, Avocat au Barreau des Hauts de Seine, Solicitor à Hong Kong  |
| Séance 5<br>Mercredi 29 juin 2022<br>19h à 21h        | « <b>Approche juridique et économique du marché de l'art en France et en Asie</b> » Ismay MARCAIS, avocate au Barreau de Paris, Christian BOUVET, Senior Director Sotheby's, Chef du Département Arts d'Asie.  |
| Séance 6<br>Mercredi 7 septembre 2022                 |  |
| Séance 7<br>Mercredi 5 octobre 2022                   | « <b>COP 15 à Kunming : la Chine aspire-t-elle à devenir un acteur majeur de la biodiversité ?</b> » Andrea RIGAL-CASTA, (Geo Avocats), Avocat au Barreau de Paris   |
| Séance 8<br>Mercredi 26 octobre 2022                  | « <b>Les clauses d'arbitrage dans les contrats franco-chinois : approche pratique</b> » Louis LACAMP (Lacamp Avocat), Avocat au Barreau de Paris, Major de l'EFB (promotion Jacques Toubon)  |
| Séance 9<br>Mercredi 16 novembre 2022                 | « <b>NFT : enjeux juridiques et techniques en Europe et en Chine</b> » Matthieu QUINIOU, Docteur en droit et Sydney CHICHE-ATTALI, avocats au Barreau de Paris   |
| Séance 10<br>Mercredi 7 Décembre 2022                 |  |
|   |  |
|   |  |

Maj 16 mai 2022

Les séances sont ouvertes à tous, mais il est indispensable de s'inscrire, avant la séance, auprès de Mme Sandrine David [international@avocatparis.org](mailto:international@avocatparis.org).  
Pour les avocats et magistrats elles sont éligibles à la Formation Permanente

AFCDE Siège statutaire : Maison du Barreau, 2-4, rue de Harlay Paris 75001

Correspondance à adresser à [sagotparamars@orange.fr](mailto:sagotparamars@orange.fr) / [louis.lacamp@lacamp-avocat.com](mailto:louis.lacamp@lacamp-avocat.com)